



# BULLETIN MUNICIPAL

## Janvier et février 2011

### *ETAT CIVIL*

#### **Naissance :**

A St-Brieuc, le 20 janvier 2011, Kelvin MARÉCHAL, fils d'Aurélie BRENOT et de Thibaut MARÉCHAL  
« La Porte Rose »

#### **Avis de décès : personne née à Saint-Trimoël**

A St-Brieuc, le 21 décembre 2010, M. CORBEL Jean-Baptiste, Plénée Jugon

### *URBANISME*

#### **Demande :**

- Le 4 janvier 2011, réalisation d'un lotissement « 16 route de La Croix du Bois » par SELARL MOISAN-MEISTER, Géomètres à Lamballe

### *RECENSEMENT MILITAIRE*

Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie, à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

L'attestation délivrée sera demandée pour passer des examens ou concours.

Il est rappelé que le recensement est obligatoire et ne pourra être effectué avant l'âge des 16 ans.

### *RECAPITULATIF 2010*

#### *ETAT CIVIL*

#### **Naissances à St-Brieuc : 6**

- Le 2 janvier, REHEL Manon « 19 route de La Croix du Bois »
- Le 19 mars, MAUPETIT Raphaël « Les Corvées »
- Le 21 juin, LEGROS Mathis « 10 impasse de La Saudraie »
- Le 12 juillet, TREHIN Faustine « Les Corvées »
- Le 7 septembre, CHARLES Tess « La Trébière »
- Le 22 septembre, LALLÉ Martin « La Ville Commault »

### **Mariage : 1**

- Le 21 août, M. CHAPEL Frédéric et Mlle BESNARD Sabrina « 6 impasse des Camélias »

### **Décès : 3**

- Le 26 février, Mme POILVET Denise née RENAULT « Bellevue »
- Le 26 mars, M. OGIER Adrien « 5 route de La Croix du Bois »
- Le 15 juin, Mme CANTIN Marie-Joseph née REGNIER « 4 place de La Mairie »

## ***URBANISME***

### **Permis de construire : 8**

- Construction d'une maison individuelle « Les Corvées » par M. et Mme RONXIN Guy « Les Corvées »
- Construction d'une maison individuelle « 15 bis route de La Croix du Bois » par M. TOCQUE Samuel et Mlle RAULT Elodie, Landéhen
- Construction d'une véranda par M. MAUPETIT Xavier « Le Probriend »
- Construction d'un garage par M. ABDON Jérôme « La Porte Rose »
- Extension d'une maison d'habitation par M. et Mme LEGROS Alexis « La Porte Rose »
- Construction d'une maison individuelle « 16 bis route de La Croix du Bois » par M. COTILLARD Rodolphe et Mlle BRIFFAUT Aline, Uzel Près L'Oust
- Fermeture d'un préau en garage par M. et Mme DENIZOT Julien, « 2 impasse des Camélias »
- Construction d'un garage par M. et Mme LE MASSON Hermann « La Trébière »

### **Déclarations préalables : 8**

- Création d'un terrain à bâtir par M. GANA Salem « Le Gouvelot »
- Pose de fenêtres de toit « Le Moulin de Corbel » par M. et Mme HINSHELWOOD Nigel, Londres
- Création d'une ouverture « Les Corvées » par M. RUBAUD Franck, Brie Comte Robert
- Insertion de 16 panneaux solaires photovoltaïques par M. GALERNE Mickaël et Mlle CHAUVEL Sabrina « Le Gouvelot »
- Création d'une ouverture « 8 route de La Croix du Bois » par Mme NOURRY Janine « Les Quévières »
- Abri de jardin par M. et Mme LEMEE Frédéric « Bon Abri »
- Pose de 5 fenêtres de toit « La Morvannière » par M. LENOIR Pierrick, Plénée Jugon
- Intégration de 16 panneaux photovoltaïques par M. POILVET Fernand « La Croix »

### **Certificats d'urbanisme : 15**

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 24 janvier 2011

Etaients présents : Mss BAUDET Gilbert, LUCIENNE Joël, BOURDAIS Claude, de BOISSESON Emmanuel, LEGROS Sylvain, POILVET Emilien, TARLET Sébastien, Mmes GUEGUEN Isabelle, LE ROUX Marie Pierre, RONXIN Annick, VALO Annie.

### **1. Contrat de territoires 2010-2015 Conseil général**

M. le Maire rappelle la nature et les modalités des Contrats de Territoires, ainsi que la teneur et les aboutissements de la réflexion conduite localement par le Comité de Pilotage.

Le Conseil Général a mis en œuvre, courant 2009, une nouvelle politique territoriale s'appuyant principalement sur les Contrats de Territoires que les communes et communautés d'agglomérations et de communes sont invitées à élaborer avec le Conseil Général.

Sur la base d'une liste de 23 politiques, désormais contractualisées, les communautés et les communes établissent de façon autonome leur programmation en choisissant et hiérarchisant les opérations qu'elles souhaitent programmer sur la durée du Contrat (sous réserve d'une contribution locale minimale de 40%).

Pour ce faire, le Conseil Général affecte à chaque Territoire une enveloppe financière particulière. A ce titre, le territoire de Lamballe Communauté bénéficie d'une enveloppe de 1 778 438 €, dont la gestion pourra être revue à l'occasion de la clause de revoyure de fin 2012 au vu d'un bilan d'exécution.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une enveloppe de 31 000 € sera attribuée à la Commune pour les travaux d'extension de la salle.

Le Conseil municipal décide

- d'approuver les opérations communales inscrites au Contrat
- de valider l'ensemble du projet de Contrat de Territoires présenté par M. le Maire
- d'autoriser, sur ces bases, le Maire à signer le Contrat de Territoires (2010-2015) avec le Conseil Général.

### **2. Projet d'investissements 2011**

Le Conseil municipal, en prévision du budget primitif, décide d'arrêter les grandes lignes des investissements 2011.

Eclairage public : impasses des Lilas et des Camélias

Acquisition d'une remorque et divers matériels

Réserve foncière

Plantations / parking salle polyvalente et cimetière

Régularisation des emprises de terre le long de la route communale de la Ville Commault, à la Porte Rose et route des Petites Fermes.

### **3. Ligne de trésorerie**

Le Conseil municipal décide de reconduire la ligne de trésorerie de 45 000 € auprès du Crédit Agricole.

### **4. Plan désherbage communal**

Le Conseil municipal décide de solliciter les services de Lamballe Communauté pour la réalisation d'un nouveau plan de désherbage communal.

## 5. Subvention D'Ici et D'Ailleurs

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 250 € au titre des activités pour l'année 2010.

## 6. Location du local bar

Compte tenu des horaires d'ouverture hebdomadaire du bar, le Conseil décide de suspendre sa participation financière à la location du local.

## 7. Création d'une régie de recettes

Le Conseil décide de créer une régie communale de recettes pour le repas qui suit la cérémonie des vœux.

# *D'ICI ET D'AILLEURS*

## CONCERT avec François BUDET

Le samedi 5 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes de Trébry.

Concert organisé conjointement avec l'association D'Ici et D'Ailleurs et le Comité des Fêtes de Trébry.

Renseignements et réservations au 02.96.42.66.91

### Composition du nouveau bureau de l'association

Président : Fernand POILVET

Vice-président : Arnaud LUCIENNE

Trésorier : Bernard HERVE

Secrétaire : Hervé LE GONIDEC

## *ART FLORAL "4 SAISONS"*

Cours le vendredi 18 février 2011 à 20 h à la salle polyvalente de SAINT TRIMOEL.

Thème : « bouquet exotique »

Un contenant rond 10 à 15 cm environ, oasis, 3 feuilles aralia, 2 à 3 feuilles d'aspidistra, 3 petits arurus ou colla, 3 fleurs rondes (rose, œillet...), 4 écorces, fil de fer déco, boule raphia...

## *VMEH, sections de Moncontour et Lamballe*

L'association « Visites des Malades en Milieux Hospitaliers et Maisons de Retraites dans les Côtes d'Armor » apporte un peu de réconfort aux personnes résidents et n'ayant peu ou pas de visites de leurs proches.

A ce jour, l'association compte 5 bénévoles sur le site de la Maison de Retraite de Moncontour et 15 bénévoles sur le site de la Maison de Retraite de la Villedeneu de Lamballe et près de 150 bénévoles sur les Côtes d'Armor.

Les personnes pouvant consacrer deux heures ou plus une journée dans la semaine, sont invitées à rejoindre l'association et à prendre contact au 02.96.30.29.20.

## *Téléthon 2010*

Cette année, le temps nous a malheureusement amené à annuler les différentes activités, les déplacements et approvisionnements étant difficiles.

Les tombolas, concours de boules à Bréhand et des dons ont permis de déposer 1208 € à l'AFM à Trégueux.

**« La mobilisation pour le Téléthon 2010 continue. Vous pouvez continuer à faire un don. Chaque don est important, même le plus modeste. On compte sur vous ! » AFM**

Si vous n'avez pas pu participer à ce moment là et que vous souhaitez faire un don, vous avez plusieurs possibilités : se connecter sur le site <https://don.telethon.fr>, des enveloppes prêtes à poster de mobilisation pour l'AFM sont disponibles actuellement en mairie. Vous pouvez en retirer et vous recevrez ensuite votre reçu fiscal.

Toute l'équipe remercie les personnes qui avaient déjà œuvré pour ce Téléthon, vous souhaite de bons vœux pour 2011 et vous donne rendez-vous les 2 et 3 décembre prochain pour le Téléthon 2011.

Pour l'équipe, Florence CORBEL

## *VACANCES SCOLAIRES / hiver*

Du 26 février au 14 mars 2011.

## *PORTES OUVERTES / COLLEGES - LYCEES*

- Lycée Henri Avril de Lamballe : le samedi 26 mars de 9 h à 17 heures
- Pole de formation La Ville Davy de Quessoy : samedi 5 février, samedi 19 mars, dimanche 20 mars et vendredi 13 mai.
- Centre de formation d'Armor à Pommerit Jaudy : samedi 19 et dimanche 20 février de 9 h à 18 h.

## *ANNONCES*

- A louer F2, cuisine aménagée, salle avec cheminée, 1 chambre, salle d'eau, buanderie, cave, garage, possibilité de jardin. Chauffage électrique. Libre au 15 février. Tél. 02.96.34.34.69 ou 02.96.42.70.24
- A louer T3, rez-de-chaussée, cuisine séjour, 2 chambres, cour, pelouse, abri de jardin. Libre au 1<sup>er</sup> avril. Loyer 450 €. Tél. 02.96.42.76.96 ou 06.50.13.14.07
- Fermeture MSA d'Armorique : Pour faire face à un retard pris dans le traitement des dossiers de ses assurés, la MSA d'Armorique ferme ses accueils physiques et téléphoniques sur l'ensemble de ses sites : Landerneau, Saint Briec ainsi que tous ses centres de proximité : Tous les jeudis de février à juin 2011.

# INFOS



## **L'eau potable sur les communes de Bréhand, Saint-Trimoël, Trébry : Lamballe Communauté est le nouvel interlocuteur à compter du 1er janvier 2011**

En 2007, à la prise de la compétence eau et assainissement par Lamballe Communauté, le contrat d'eau potable avec la SEEG a été maintenu comme prévu jusqu'au 31 décembre 2010 pour les communes de Bréhand, Saint-Trimoël et Trébry.

Ce contrat arrivant à son terme, Lamballe Communauté a fait le choix, comme elle le fait déjà sur le reste de son territoire, d'exploiter elle-même, les installations et réseaux d'eau présents sur ces communes. Pour mémoire, Lamballe Communauté y gère déjà l'assainissement collectif et individuel.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les moyens humains, techniques et administratifs du service des eaux de Lamballe Communauté seront mis à disposition des usagers de ces trois communes pour assurer un service optimum, tout comme le faisait la compagnie SEEG.

Les usagers de ces communes recevront désormais une seule et même facture d'eau et d'assainissement, et n'auront plus qu'un seul interlocuteur :

Service Eau et Assainissement de Lamballe Communauté  
38, bis rue d'Armor - 22400 Lamballe.  
Tél. 02 96 50 13 56 - Fax : 02 96 34 76 01  
Mail : [eauassainissement@lamballe-communaute.com](mailto:eauassainissement@lamballe-communaute.com)

## **Contrat d'assistance pour les installations d'eau potable et d'eaux usées chez les particuliers. Un courrier ambigu pour les abonnés à l'eau et à l'assainissement de Lamballe Communauté.**

Certains abonnés du service Eau & Assainissement de « Lamballe Communauté » ont reçu une lettre de la « Générale des Eaux Services » proposant la souscription à un contrat d'assistance avant le 31 mars 2011, contrat s'appliquant aux canalisations d'eau privées à l'intérieur des habitations.

Suite, à des appels d'abonnés auprès des services de « Lamballe Communauté », il est nécessaire de préciser qu'il n'y a aucune obligation de souscrire à ce contrat et que les sommes mentionnées ne sont pas dues.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec le service des eaux de « Lamballe-Communauté » (Tél. 02 96 50 13 56).

Service Eau & Assainissement de « Lamballe Communauté »\*  
38, bis rue d'Armor 22400 Lamballe.  
Tél. 02 96 50 13 56 Fax : 02 96 34 76 01  
Mail : [eauassainissement@lamballe-communaute.com](mailto:eauassainissement@lamballe-communaute.com)

## **Modifications des collectes des déchets ménagers pour 2011**

L'année 2011 comportera deux temps forts concernant la mise en place de la redevance incitative.

Dans un premier temps, la distribution des bacs pucés aura lieu entre mi-février et fin mars suite aux résultats de l'enquête de dotation de septembre-octobre dernier. Dans un second temps, les nouvelles collectes en porte à porte débuteront à partir du **lundi 28 mars 2011**. La collecte des ordures ménagères sera réalisée une fois tous les quinze jours en alternance avec celle de la collecte sélective. Afin de vous aider dans les changements des jours de collectes, vous recevrez nominativement le nouveau calendrier 2011 de collecte courant mars. Ces calendriers seront aussi disponibles en mairie et à Lamballe Communauté début avril 2011.

## **Les Pistes pour décrocher « le » job pour cet été...**

La saison estivale est encore lointaine et pourtant il faut déjà penser aux démarches à effectuer pour décrocher « le » job pour cet été.

Pour vous y aider, la Mission Locale, en partenariat avec Lamballe Communauté et les communautés de communes Côtes de Penthièvre, Pays de Moncontour et d'Arguenon Hunauday, proposera pour la huitième édition, un forum sur « les emplois saisonniers ».

Cette année, ce temps fort se déroulera **le samedi 19 février 2010**  
**à la salle municipale de Lamballe de 13h30 à 17h30**

### **Un forum, pourquoi faire ?**

Ce forum sera l'occasion de

- ↳ consulter des offres d'emploi,
- ↳ **d'échanger avec des responsables d'entreprises** sur les différents postes de travail, les conditions de travail et les modalités pour postuler,
- ↳ **de rencontrer des organismes** (mission locale, Point Information Jeunesse, Pole Emploi et Info Emploi...) qui peuvent vous aider dans vos recherches,
- ↳ s'informer sur la législation du travail

### **Vous y trouverez aussi :**

↳ **un espace « CV et lettre de motivation »**,

↳ **des temps d'informations collectives** sur:

- « Jeunes et Bénévoles »
- « Quelle législation du travail quand on est mineur ? »
- « Les chantiers de jeunes »
- « Les Jobs à l'étranger »

*(Horaires disponibles début février sur le blog du forum ou sur celui du PIJ)*

Ainsi qu'un espace d'échanges sur « le BAFA » et « le Baby-sitting », avec cette année **un pôle sur le secteur de l'animation et les structures de Loisirs** des différents territoires.

Pour plus d'informations sur le forum, contacter :

le Point Information Jeunesse « 17 place du Champ de Foire » 22400 Lamballe

Tél. 02 96 50 87 90 | [pjj@lamballe-communaute.com](mailto:pjj@lamballe-communaute.com)

<http://ij-bretagne.com/lamballe>

ou la Mission Locale « 13 rue Saint-Jean » 22400 Lamballe

Tél. 02 96 50 84 50 | [ml.stbrieuc.lamballe@wanadoo.fr](mailto:ml.stbrieuc.lamballe@wanadoo.fr)

<http://forum-emplois-saisonniers.jimdo.com>



## Nouvelle formule du Distribus : lancez-vous

Depuis le 3 janvier, les habitants de Lamballe Communauté peuvent découvrir la nouvelle formule du Distribus. Après réservation, ils seront pris en charge à l'adresse de leur choix avant d'être déposé aux abords de la gare de Lamballe où ils pourront :

- utiliser la ligne urbaine (23 arrêts dans Lamballe, 28 départs chaque jour)
- reprendre une navette vers les communes
- rejoindre les zones « Ville es Lan » et « Tourelle » via des navettes spéciales matin et soir

Le ticket vendu à l'unité dans les bus et par carnet chez les dépositaires est valable 1 heure. Les détenteurs du ticket « Tout service » pourront utiliser les correspondances dans l'heure sur les différentes lignes du réseau. Le principe reste le même, il s'agit de réserver la veille avant 17h au



Tous les détails (tract, guide horaires...) sont disponibles sur le site de la communauté : [www.lamballe-communaute.com](http://www.lamballe-communaute.com) et chez les dépositaires.

### Conditions de reprises des anciens tickets

A compter du 3 janvier, les anciens tickets ne seront plus valables. Aussi les détenteurs de ces tickets peuvent en demander le remboursement avant le 31 mars 2011, en les retournant à Lamballe Communauté (50 rue d'Armor - 22400 Lamballe), accompagnés d'un RIB. Ceux-ci vous seront alors remboursés sur la base de leur valeur unitaire.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2010

### DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil communautaire a adopté les décisions modificatives concernant le budget principal, les budgets annexes zones d'activités, assainissement collectif, eau en régie.

### LOCAUX DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le conseil communautaire a approuvé l'avenant à la convention d'occupation du Centre Technique Municipal de Lamballe afin d'actualiser les surfaces occupées.

### ADMISSION EN NON VALEUR

Le conseil communautaire a émis un avis favorable aux admissions en non valeur des budgets annexes déchets ménagers, eau assainissement collectif et non collectif.

### TARIFS DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES (REOM) POUR L'ANNÉE 2011

Les tarifs pour la redevance ordures ménagères ont été votés ainsi qu'il suit :

ainsi qu'il suit :

#### 1° Tarifs des ménages :

	Apport volontaire	Porte à porte
Foyer de 1 à 2 personnes	105.02€ HT	131.26 € HT
Résidences secondaires Gîtes	<b>110.80 € TTC</b>	<b>138.48 € TTC</b>

Foyer de 3 personnes et plus	147.06 € HT	183.77 € HT
	<b>155.16 € TTC</b>	<b>193.88 € TTC</b>

#### 2° Tarifs des artisans commerçants et collectivités (H.T.)\* :

Equivalen t Bac Semaine	140 L	180 L	240 L	340 L	500 L	750 L	1100 L
<b>1</b>	135 €	172 €	231 €	282 €	344 €	444 €	591 €
<b>2</b>	251 €	292 €	333 €	415 €	547 €	/	/
<b>3</b>	321 €	378 €	432 €	557 €	/	/	/
<b>4</b>	371 €	450 €	532 €	/	/	/	/

\* Ces tarifs sont majorés de la TVA à 5.5 %

#### 3° Tarifs pour les établissements produisant une quantité de déchets supérieure à 1100 litres/semaine :

- Forfait : 591 € H.T.

- Majoration du prix par litre de déchets au delà de 1100 L : 0,46 € H.T./litre.

#### TARIFS MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR L'ANNÉE 2011

Il a été décidé de fixer le tarif horaire pour la mise à disposition de personnel à 33,50 € net pour mise à

disposition d'une collectivité ou d'un établissement public ou pour une entreprise ou une association.

Prix au m3 collectivité à partir de 101 m3	1,01 €
--	--------

### DECHETERIES – TARIFICATIONS 2011 DES APPORTS PAR LES PROFESSIONNELS

Le conseil communautaire a adopté l'application des tarifs suivants pour l'accès des professionnels à la déchetterie de Planguenoual.

Type de déchets	Tarif 2011 HT*
Gravats	10,90 €/m3
Cartons	Gratuit
Ferraille	Gratuit
Non incinérables	18,60 €/m3
Incinérables	10,50 €/m3
Déchets verts	5,30 €/m3
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	2,14 € le litre

\* Ces tarifs sont majorés selon le taux de TVA en vigueur

### TARIFS DES PRESTATIONS REALISEES EN REGIE PAR LE SERVICE DECHETS MENAGERS POUR L'ANNEE 2011

Le conseil communautaire a approuvé une grille de nouveaux tarifs concernant différentes prestations du service Déchets Ménagers.

#### ➤ remplacement de matériel :

Type de bac	PU bac en € H.T. (arrondis)*	PU couvercle € H.T. (arrondis)*
140 L	21,10	3,90
180 L	24,90	5,60
240 L	27,90	6,00
340 L	42,90	9,80
750 L	99,00	19,90

#### ➤ location de matériel :

Type de matériel	Tarifs 2011 *
Benne à ordures ménagères	47 € H.T./heure
Conteneur 240 L	4.45 € H.T./levée
Conteneur 340 L	5.45 € H.T./levée
Conteneur 750 L	8.16 € H.T./levée

\* Ces tarifs sont majorés selon le taux de TVA en vigueur

### CSDU III – TARIFICATIONS 2011 DES APPORTS PAR LES PROFESSIONNELS

Le conseil communautaire a approuvé les tarifs ci-dessous pour les dépôts des professionnels au centre de stockage de déchets ultimes de classe III de Lanjouan.

Type de déchets	Tarifs 2011 HT *(arrondi)
Déblais de terrassement	3.60 €/Tonne
Déblais de démolition	5.20 €/Tonne

\* Ces tarifs sont majorés selon le taux de TVA en vigueur

### PLATE-FORME DE STOCKAGE DES DECHETS VERTS DE LANJOUAN – TARIFICATIONS 2011 DES APPORTS PAR LES PROFESSIONNELS

Le conseil communautaire a approuvé les tarifs ci-dessous :

Type de déchets	Tarifs 2011 HT *(arrondi)
Déchets verts	10.30 €/Tonne

\* Ces tarifs sont majorés selon le taux de TVA en vigueur

### TARIFS 2011 : EAU

Le conseil communautaire a fixé les tarifs pour la vente de l'eau :

Tarifs EAU 2011	tarifs 2011 € HT
Abonnement collectivité HT	40.86
Abonnement SDAEP (HT/abonné)	10.80
Redevance pollution domestique AELB (mutualisée)	0.291
Prix au m3 collectivité de 0 à 100 m3	1,04 €

Prix des Services en régie: Prestation	Unité	tarifs 2011 € HT
Branchement DN 20	Forfait	699.63
Branchement DN 25	Forfait	743.15
Branchement DN 30	Forfait	981.14
Branchement DN 40	Forfait	1111.32
Autres branchements	sur devis	
Ouverture ou fermeture de compteur avec déplacement si nécessaire	Forfait	52.05
Ouverture ou fermeture de compteur, hors horaires ouverture du service au public avec déplacement si nécessaire	Forfait	77.37
Mètre linéaire supplémentaire	ml	20.36
Main d'œuvre	Heure	33.59
Coefficient fourniture appliqué au prix d'achat		1,25
Tracto-pelle sans chauffeur	Heure	40.31
Camion sans chauffeur	Heure	47.48
Compresseur et cylindre	Heure	20.92
Découpage béton bitumeux	ml	3.49
Forage sous chaussée	ml	59.48
Comptage supplémentaire	Forfait	124.77
Enrobé	m2	95.06
Surprofondeur de 1,30 à 1,60m coût par rapport au prix de 1,30 m	ml	4.13
Surprofondeur (ml) >1,60m coût par rapport au prix de 1,30 m	ml	8,27

### TARIFS 2011 : ASSAINISSEMENT

Le conseil communautaire a approuvé les tarifs suivants !

Prix au m3 de l'assainissement : 1,95 € HT.

Prix de la redevance modernisation des Réseaux AELB (mutualisé) : 0,186 €HT/m3

Prix des Services en régie: Prestation	Unité	tarifs 2011 HT
Branchement DN 125	Forfait	959.44 €
Branchement DN 150	Forfait	998.20 €
Mètre linéaire supplémentaire	ml	43.58 €
Main d'œuvre	Heure	33.59 €
Coefficient fourniture		1,27
Tracto –pelle sans chauffeur	Heure	40.31
Camion sans chauffeur	Heure	47.48
Compresseur et cylindre	Heure	20.92
Découpage béton bitumeux	ml	3.49
Raccordement DN 200 sur regard	ml	63.55
Enrobé	M <sup>2</sup>	95.06
Surprofondeur de 1.30 à 1.60 m coût par rapport au prix de 1.30 m	ml	4.13
Surprofondeur >1.60m coût par rapport au prix de 1.30m	ml	8.27
Cuve 1000 litres	forfait	53.21
Hydrocureuse	heure	96.12
Dépotage des matières de vidange	M3	13.92

### TARIFS 2011 : SPANC

Le conseil communautaire a fixé à 15 € TTC le tarif pour la redevance SPANC.

### **FONCIER DE BRETAGNE**

Le conseil communautaire a approuvé la mise en place de la Taxe spéciale d'équipement.

### **DISTRIBUS**

Le conseil communautaire a approuvé le règlement d'exploitation du service de transports.

### **REPRISE DES ANCIENS TICKETS DISTRIBUS**

Le conseil communautaire a émis un avis favorable au remboursement des anciens titres de transport et a fixé la date limite de remboursement au 31 mars 2011.

### **ACQUISITION D'UN ENSEMBLE BATI**

Le conseil communautaire a approuvé l'acquisition de la parcelle située au 36 rue d'Armor à LAMBALLE de 2943 m<sup>2</sup> au prix net vendeur de 275 000 euros.

### **SUBVENTION UNION COMMERCIALE**

Le conseil communautaire a approuvé le versement d'une subvention de 1495 euros à l'Union des Commerçants et Artisans de Lamballe Communauté, dans le cadre du financement d'une l'étude.

### **CRECHE « LA COURTE ECHELLE »**

Le conseil communautaire a approuvé la convention avec la crèche La Courte échelle qui précise les engagements réciproques de Lamballe Communauté (hébergement, subvention de fonctionnement et subvention d'équipement) et de l'association (accueil des enfants, projet éducatif, hygiène/sécurité, gestion administrative).

### **DOSSIER D'AIDES INITIATIVES JEUNES**

Le conseil communautaire a approuvé le versement à l'association du Club des Jeunes de Meslin une subvention de 400 € pour l'organisation d'un concert de musique électronique, « M'eslektro Danse », qui s'est déroulé le 23 octobre 2010.

### **SEJOUR VACANCES ETE 2011**

Le conseil communautaire a approuvé la convention avec la MJC de Lamballe pour le séjour 2011 des vacances d'été.

### **CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE**

Le conseil communautaire a autorisé le Président à signer le Contrat "Enfance et Jeunesse" 2010-2013.

### **DECHETERIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARGUENON HUNAUDAYE**

Le conseil communautaire a approuvé la convention avec la Communauté de Communes Arguenon-Hunaudaye pour l'accès à leur déchèterie pour les habitants de St Rieul.

### **DECHETERIE DE PLANGUENOUAL**

Le conseil communautaire a approuvé la convention avec la Communauté de Communes Cote de Penthièvre pour l'accès à la déchèterie de Planguenoual.

### **FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATÉRIELS DE PESAGE ET DE SYSTEMES DE CONTRÔLE D'ACCES**

Le conseil communautaire a autorisé le Président a signé le marché relatif à la fourniture et l'installation de matériels de pesage et de systèmes de contrôle d'accès à la société ADEMI Pesage.

### **TRANSPORT DES BENNES DE DECHETERIES**

Le conseil communautaire a autorisé le Président a signé le marché de services relatif au transport des bennes de déchèteries à la société NETRA.

### **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES ISSUS DES DECHETERIES**

Le conseil communautaire a autorisé le Président a signé le marché de services relatif à la collecte et au traitement des déchets dangereux des ménages issus des déchèteries à la société SARP Ouest.

### **ACQUISITION DE 3 VEHICULES DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS**

Le conseil communautaire a approuvé l'avenant n°1 au marché de fourniture de châssis cabine pour véhicules de collecte des déchets ménagers.

### **P@T : SUBVENTION DE LA REGION BRETAGNE – REVERSEMENT AUX ANTENNES**

Le conseil communautaire a approuvé le reversement des aides régionales aux antennes du P@T.

### **FINANCEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME POUR 2010**

Le conseil communautaire a approuvé la convention entre Lamballe Communauté et l'Office de Tourisme ainsi que le versement d'une subvention complémentaire de 44 000 € au titre de l'année 2010.

### **ACQUISITIONS DE RESERVES FONCIERES**

Le conseil communautaire a décidé de se porter candidat pour l'acquisition de parcelles situées sur la Commune d'Hillion (en limite de la commune de Pommeret) afin de réaliser des réserves foncières et fournir de la terre aux agriculteurs qui ont été impactés par l'acquisition des terres pour réaliser la future zone d'activités à Pommeret

### **GRATIFICATION DES STAGIAIRES**

Le conseil communautaire propose une gratification pour tout stagiaire lorsque la durée du stage est supérieure à 2 mois consécutifs. Cette gratification sera due mensuellement dès le 1<sup>er</sup> mois de stage et sera fixée à 12.5% du plafond horaire de la sécurité sociale pour une durée de travail à temps complet (35H). Cette gratification sera exclusive de toute autre rémunération versée par ailleurs au stagiaire à quelque titre que ce soit.

### **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le conseil communautaire a adopté le tableau des effectifs.

### **REGLEMENT DE FORMATION ET PLAN DE FORMATION**

Le conseil communautaire a adopté le règlement de formation et le plan de formation.

### **COMPTE EPARGNE TEMPS**

Le conseil communautaire a adopté le règlement de gestion du compte épargne temps.

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **DU 19 janvier 2011**

## **CONTRAT DE TERRITOIRE 2010-2015**

Le conseil communautaire a approuvé les opérations communautaires inscrites au contrat de territoire et a autorisé le Président à signé le contrat.

## **FOURNITURE DE FIOUL**

Le conseil communautaire a approuvé la constitution d'un groupement de commandes avec la Ville de Lamballe pour la passation du marché relatif à la fourniture de fioul.

## **MISSION LOCALE**

Le conseil communautaire a approuvé la convention avec la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du pays de Saint-Brieuc.

## **VOLET 3 BREIZH BOCAGE – ANNEE 2011**

Le conseil communautaire a approuvé le programme d'entretien de haies d'avenir sur Andel et Coëtmieux.

## **REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE COËTMIEUX**

Le conseil communautaire a approuvé le zonage d'assainissement de Coëtmieux ainsi que les conclusions et recommandations du commissaire enquêteur.

## **DELESTAGE DES EAUX USEES DE LANDEHEN VERS MAROUE**

Le conseil communautaire a approuvé la révision du montant de l'estimation prévisionnelle définitive du projet de travaux de délestage des eaux usées de Landéhen vers Maroué.

## **FORUM « EMPLOI SAISONNIER »**

Le conseil communautaire a approuvé la convention de partenariat avec la mission locale pour l'organisation du forum des emplois saisonniers qui se déroulera le 19 février 2011.

## **VENTE DU PATRIMOINE DU SERVICE DECHETS MENAGERS**

Le conseil communautaire a approuvé les prix proposés pour la revente du patrimoine « Déchets ménagers ».

## **SIGNATURE DU CONTRAT UNIQUE ECO EMBALLAGES**

Le conseil communautaire a approuvé l'opportunité du regroupement des collectivités en un contrat unique – Barème E, ce qui permet de couvrir 80 % des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets spécifiques et à autorisé le Président du SMETTRAL à signer ce contrat au nom de Lamballe Communauté.

## **BROYAGE ET EVACUATION DES DECHETS VERTS**

Le conseil communautaire a approuvé l'attribution des marchés de services par la commission d'appel d'offres du 19 janvier 2011, relatifs au broyage et à l'évacuation des déchets verts a la société THEAUD VEGETAUX pour le lot n°1 et à la Société NETRA pour le lot n°2.

## **PROJET @TITUDES 2.0**

Le conseil communautaire a décidé la gratuité des ateliers programmés au mois de février 2011 à la Cyber base du P@T de Lamballe dans le cadre du projet @ttitudes 2.0.

# les nouvelles de la cyber

La Cyber-base Bréhand-Gouessant est un espace public numérique près de chez vous à Saint-Trimoël et ouvert toute l'année pour des ateliers et des accès libres. Sa devise ? "L'internet pour tous !"



- la Cyber-base : <http://www.brehand-gouessant.com>
- le blog des utilisateurs : <http://cyber-base-bq.jimdo.com>
- Lamballe Communauté Numérique : <http://lcn.cyber-base.org>

**BRÉHAND-GOUËSSANT**  
\* Centre de ressources Cybercommune \*

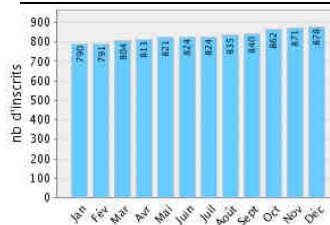
Le lieu : 2, place de la mairie 22510 Saint-Trimoël Tel : 02.96.42.68.68 [cyber@brehand-gouessant.com](mailto:cyber@brehand-gouessant.com)

## Stage radio aux vacances



Il aura lieu les jeudis 3 et 10 mars de 14h à 17h.

## Quelques chiffres



En 2010, il y a eu plus de 1.500 visites dont 400 participations aux ateliers Cyber-base à St-Trimoël.

Depuis son ouverture en 2002, la Cyber compte près de 850 inscrits !

## Planning du mois de février à base

## la Cyber-

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Accès libre 10h-12h	2 Accès libre : 10h-12h <b>@ Club Cyber : 14h-16h « création d'une vidéo »</b> Accès libre : 16h-18h	3 <b>PIM* : 14h-16h (complet)</b> Accès libres : 17h-18h et 19h-20h <b>Créer un PDF : 18h-19h</b>	4 Accès libre : 14h-17h	5 <b>@ Réseaux sociaux (Facebook) : 10h-12h</b> Accès libre : 14h-16h
8 Accès libre 10h-12h	9 Accès libre : 10h-12h 14h-18h	10 <b>PIM* : 14h-16h</b> Accès libre : 17h-20h	11 Accès libre : 14h-17h <b>@ Sortie théâtre RV 18h30 à St-Trimoël</b>	12 <b>Fermé le matin</b> Accès libre : 14h-16h
15 <b>@ Le B.A.BA de l'informatique : 10h-12h</b>	16 <b>Initiation clavier et souris : 10h-12h</b> <b>@ Club Cyber : 14h-16h « light painting »</b> Accès libre : 16h-18h	17 <b>PIM* : 14h-16h</b> Accès libre : 17h-18h <b>@ Gérer ses photos avec Picasa : 18h-20h (sur liste d'attente)</b>	18 Accès libre : 14h-17h <b>@ Sortie spectacle RV 18h30 à St-Trimoël</b>	19 <b>Fermé pour la journée</b> <b>Rendez-vous au forum des emplois saisonniers à Lamballe 13h30-17h30</b>
22 Accès libre : 10h-12h <b>@ Conférence pour les parents au cinéma de Penthièvre à Lamballe (20h30)</b>	23 <b>Télécharger des logiciels ou jeux gratuits : 10h-12h</b> Accès libre : 14h-18h **	24 <b>PIM* : 14h-16h</b> <b>Trouvailles du Web : 17h-18h30</b> Accès libre : 18h30-20h **	25 <b>@ Communiquer par messagerie instantanée : 14h-16h</b> Accès libre : 16h-17h **	26 Accès libre : 10h-13h et 14h-16h

Légende :

- \* PIM = cycle de 8 ateliers pour débutants. Le cycle indiqué sur ce planning a déjà débuté depuis le 27/01, inscriptions closes. PIM = Passeport Internet et Multimédia. C'est un test de connaissance pouvant être validé en fin de cycles à la Cyber-base. \*\* Présence de Cynthia en stage à la Cyber-base pendant 3 jours.
- @ Les dates signalées par l'arobase sont proposées dans le cadre du temps fort @titudes 2.0. Les ateliers sont gratuits. Les spectacles se déroulent au Quai des Rêves (Lamballe) et sont à 6 € pour les personnes inscrites par la Cyber-base (10 places maximum), et de 6 à 12 € si vous vous rendez directement sur place.

## Tarifs Lamballe Communauté Numérique



**Tarifs accès libre** : vos 2 premières heures sont gratuites, puis 2€/heure ou forfaits 15€/10h ou 40€/50h (carte de 50h uniquement pour les habitants du SIVOM). **Tarifs ateliers** : 3,5 €/heure ou forfaits 30€/10h ou 20€ le cycle PIM Impressions : 0,20€ la page en noir et blanc ou 0,50€ la couleur.  
Se renseigner pour les tarifs des habitants extérieurs à Lamballe Communauté.